

## INTRODUCTION

*Je reste troublé par l'inquiétant spectacle que donnent le trop de mémoire ici, le trop d'oubli ailleurs, pour ne rien dire de l'influence des commémorations et des abus de mémoire et d'oubli.*

Paul Ricoeur, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, 2000

Femmes célèbres, illustres, extraordinaires, exceptionnelles, héroïques, fortes... Les qualificatifs rivalisent pour isoler celles dont les qualités ou les actes rompent tant avec la définition normative de la féminité qu'elles suscitent l'étonnement et/ou l'admiration. Si l'historiographie rejette, à juste titre, les « depuis toujours », force est d'avouer que, dans le cas présent, on peine à dater le premier auteur intéressé par ce sujet qui s'inscrit dans la lignée des *Vies parallèles des hommes illustres* de Plutarque (circa 46-125). On s'accorde, néanmoins, à reconnaître un précurseur en Boccace et son *De Claris Mulieribus*, débuté en 1360. La première édition est imprimée en français en 1491 sous le titre *Des Dames de renom*, bien après que Christine de Pizan a inauguré en 1405 avec *La Cité des Dames* la vogue de ces biographies féminines qui ne cessera plus. Le XIX<sup>e</sup> siècle, à peine influencé par l'héroïsation révolutionnaire, démocratise un peu le panel et l'étend à toutes les femmes qui se sont distinguées par leur courage, leur beauté, leurs talents et même leurs erreurs ou leurs vices ! Leur nombre exponentiel invite bientôt à dictionnariser leur existence : en 1830, Louis Prudhomme propose

en quatre volumes rédigés par une Société de gens de lettres une ambitieuse *Biographie universelle et historique des femmes célèbres, mortes ou vivantes qui se sont faites remarquer dans toutes les nations* et, tandis que la patrie n'est toujours reconnaissante qu'aux grands hommes, le *Panthéon des femmes* cherche sous la direction d'Achille Poincelot à mesurer en 1854-1856 leur influence, Edouard Plouvier n'est pas en reste avec *Le Livre d'or des femmes*, publié en 1870...

Un marronnier de l'édition est bel et bien planté ; il renaît à chaque saison, ajoutant quelques nouvelles fleurs à un bouquet un peu fané. Dès lors, la célébrité devient un critère incontournable ; se côtoient, désormais, des héroïnes de l'Histoire, des comédiennes, des écrivaines, mais aussi quelques épouses et mères exemplaires, figures d'époques révolues, plus que du temps présent. Le xx<sup>e</sup> siècle, plus soucieux d'un succès commercial que de rigueur historique, confond, lui, célébrité et exceptionnalité : il préfère mettre en valeur une actrice – qui fera davantage recettes – qu'une reine oubliée ; une star – adulée de ses fans, potentiels lecteurs – qu'une résistante, retournée après-guerre à un quotidien qui ne fera pas vendre. De fait, l'héroïsme, plus souvent sacrificiel chez les femmes que chez les hommes, s'affadit, avant que le terme ne disparaisse des couvertures et des récits, contribuant à banaliser les vies féminines, à normaliser le féminin. Quelques figures séculaires échappent à cet ostracisme, mais elles survivent, le plus souvent, caricaturées dans ces ouvrages, comme dans les manuels scolaires des deux premiers tiers du xx<sup>e</sup> siècle : voici Cléopâtre réduite à son nez, Aliénor d'Aquitaine à sa nombreuse progéniture, Jeanne d'Arc à sa virginité (son héroïsme faisant même peser des doutes sur son sexe). Plus négatives encore sont les descriptions de Catherine de Médicis, couverte du

sang de la Saint-Barthélemy, de Marie-Antoinette, une traître car louve autrichienne, voire mère incestueuse, ou de Charlotte Corday, cruelle meurtrière de Marat, l'Ami du peuple... Cette distorsion de la réalité par des plumes essentiellement masculines a des effets négatifs sur l'appréhension du féminin. En effet, même admiratives, ces biographies réduisent la grandeur féminine à quelques individus, créant ainsi une inégalité numérique et qualitative entre les sexes ; la preuve en est que les grands hommes, créateurs ou hommes publics, peuplent les dictionnaires de noms propres et que certains sont panthéonisés, alors que parler d'une grande femme, c'est évoquer sa taille, tandis qu'une femme publique est une prostituée ! Quant au Panthéon, il ne se féminine que bien timidement depuis la fin du siècle dernier, sous des présidences socialistes de la République : en 1995, à l'initiative de François Mitterrand, la scientifique, par deux fois nobélisée, Marie Curie (1867-1934) est « le premier grand homme » à reposer, soixante ans après sa mort, dans le temple de l'excellence, la présence de Sophie Berthelot, « l'inconnue du Panthéon », ne se justifiant que par la volonté familiale de ne pas séparer la dépouille du chimiste Marcellin Berthelot de celle de son épouse. Vingt ans plus tard, à la demande de François Hollande, rejoignent ce haut lieu de fierté nationale l'ethnologue Germaine Tillion (1907-2008) et la militante des pauvres Geneviève De Gaulle-Anthonioz (1920-2002), toutes deux résistantes déportées ; ce 27 mai, sont aussi honorés leurs confrères qui ont payé de leur vie leur engagement Pierre Brossolette (1903-1944) et Jean Zay (1904-1944). Une décision paritaire qui salue des combats similaires ; une décision consensuelle : elle privilégie des femmes conformes au modèle bourgeois, évitant les éventuels débats qu'aurait sans doute suscités la

panthéonisation de la résistante déportée, la syndicaliste Martha Desrumaux (1897-1982), une des seize premières Françaises parlementaires. Son surnom de Pasionaria du Nord a sans doute été un frein à répondre positivement à la pétition nationale qui, depuis 2015, réclame qu'en sa personne soit célébrée la grandeur du monde des ouvrières. Néanmoins, on peut considérer désormais que la formule de gratitude gravée au fronton du monument concerne l'ensemble des êtres humains, quand elle ne s'adressait en 1791 qu'à des hommes, car aucune femme n'était alors considérée comme un individu à part entière, dénuée *de facto* de droits civiques. En 2018, lorsque le président Macron suggère la panthéonisation de Simone Veil (1927-2017) dès son décès, le déséquilibre des sexes demeure encore patent : 72 hommes pour 4 femmes. Le poids du passé est lourd, jusque dans l'inconscient collectif ; aussi aucune mesure de rattrapage n'est envisagée et les demandes, depuis le bicentenaire de la Révolution française, d'élever au rang de grande femme Olympe de Gouges (1748-1793) sont sans cesse repoussées. La présence de la rédactrice de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne (1791) serait-elle un symbole trop féministe et trop révélateur du non-respect des droits de l'Homme dont s'enorgueillit pourtant la France ?

Contre cette vision réductionniste des mérites féminins et contre l'ingratitude nationale qui s'en suit – premier effet d'une lecture genrée normative – des voix féminines se sont pourtant élevées : dans l'introduction de leur *Dictionnaire des Femmes célèbres, de tous les temps et de tous les pays*, Lucienne Mazonod et Ghislaine Schoeller annoncent en 1992 leur espoir de faire faire « un pas en avant » à « l'idée d'égalité », ainsi « l'historiographie de demain ne perpétu[er]ait pas les injustices de celle d'hier ».

Cette louable intention semble négliger le second effet de cette curieuse méritocratie : souligner l'exceptionnalité de certaines conforte les idées reçues sur les incapacités intellectuelles et les faiblesses de caractère de toutes les autres, et renforce donc la vision naturaliste selon laquelle il n'est de génie que masculin. L'excellence d'un homme ne serait donc que le superlatif de la masculinité : elle s'inscrit dans le prolongement de ses qualités car en chaque mâle sommeille un héros ou un créateur. L'excellence féminine est, elle, une rupture avec la féminité et n'est pas la sublimation de ses qualités : elle emprunte au registre masculin des talents qui ne lui sont en rien naturels. Cette exceptionnalité-là est donc transgressive ; elle l'est d'autant plus lorsqu'elle résulte d'un combat pour y accéder, pour imposer sa différence, fut-elle digne d'admiration. Si les hommes de renom sont extraordinaires, les femmes sont, elles, extra-ordinaires. Or, à compter du XIX<sup>e</sup> siècle, plus qu'auparavant, l'ordinaire se confond avec la norme ; son non-respect ne fait pas seulement glisser dans la déviance sociale, il conduit à l'anormalité pathologique. On mesure combien la définition même de l'exceptionnalité féminine est liée à celle du féminin, non dans sa dimension biologique, mais dans sa construction sociale, culturelle, politique, ce que l'on nomme désormais le genre. Comme celui-ci, elle est donc historicisable : écrivaine au talent reconnu, influente politiquement, anti-conformiste dans son pseudonyme littéraire, dans ses tenues vestimentaires et dans sa vie privée tumultueuse, Aurore Dupin, alias George Sand (1804-1876), remplit au cœur du XIX<sup>e</sup> siècle tous les critères de l'exceptionnalité féminine, lesquels au début du XXI<sup>e</sup> siècle lui vaudraient de voir son œuvre saluée, sans qu'elle-même soit qualifiée de femme extraordinaire. Plus communément

encore, nul ne considèrera remarquable l'entrée d'une femme dans la magistrature, alors qu'elle méritait de l'être après-guerre ; ce sont des pionnières qui, telle Simone Veil, embrassent alors la carrière, en application de la loi du 11 avril 1946, obtenue grâce à l'opiniâtreté de deux anciennes résistantes – Marianne Verger (1903-1960), députée de l'Assemblée consultative provisoire, et Germaine Poinso-Chapuis (1901-1981), députée MRP de l'Assemblée constituante ; mais ces premières magistrates doivent affronter l'opposition de leurs très misogynes confrères, bien décidés à leur barrer la route.

En France, les progrès successifs en matière d'égalité des sexes ont donc modifié la nature de l'exceptionnalité des femmes ; cependant hier comme aujourd'hui, et surtout dans des États et sociétés qui bafouent leurs droits, celle-ci repose sur le refus des assignations de genre qui limitent leurs potentialités et ligotent leur liberté. Aussi, implique-t-elle nécessairement une posture féministe, souvent inconsciente ou non revendiquée ; certaines vont même jusqu'à déplorer d'être nées femmes, à l'instar de la peintre Marie Bashkirtseff (1858-1884), convaincue qu'« homme, [elle] aurait conquis l'Europe » (*Journal*, 26 juin 1884).

Or, c'était bien la rareté de l'excellence féminine qui durant des siècles l'avait rendue acceptable, voire louable, car elle n'était pas en mesure de remettre en cause la différence hiérarchisée des sexes, fondement de la société patriarcale. Qualifiées communément de grandes dames – tonalité nobiliaire qui les différencie du peuple-femme – ces êtres d'exception sont alors marginalisés par la discrétion et la modestie des honneurs qui leur sont rendus. À sa création en 1802, la Légion d'honneur, une reconnaissance essentiellement militaire, ne concerne pas les femmes, exclues

de surcroît de l'armée depuis 1793. Pourtant, en 1851, Marie-Angélique Duchemin (1772-1859), veuve Brunlon, « sous-lieutenant aux Invalides », en est décorée pour « ses sept ans de service, sept campagnes, sept blessures », dans sa lutte contre les Anglais le 5 prairial an II (24 mai 1794). En fait, cette décoration permet surtout à Louis-Napoléon Bonaparte de s'affirmer, après son coup d'État, héritier de la Révolution. Soucieuse de faire reconnaître les talents féminins, d'inscrire cette récompense hors du champ de la guerre, l'Impératrice Eugénie intervient pour promouvoir en 1865 la peintre Rosa Bonheur (1822-1859) Chevalier de l'Ordre. Alors que la Première Guerre mondiale, de par la figure écrasante du soldat, accentue impartialement le déséquilibre quantitatif entre les sexes, l'inscrivant aussi dans les monuments aux morts, bien oublieux de la contribution féminine, il faut attendre 1931 pour que la poétesse Anna de Noailles (1876-1933), nommée Officier en 1925, devienne Commandeur en qualité de femme de Lettres, et 1953 pour que soient élevées à la dignité de Grand-officier, l'écrivaine Colette (1873-1954), Commandeur depuis 1936 et, pour son action sociale, la maréchale Lyautey (1862-1953). Derrière cette identité maritale – qui accorde même le haut grade d'un militaire à son épouse – disparaît Inès de Bourgoing ; la filleule de l'Impératrice Eugénie se dévoue toute sa vie aux causes humanitaires, particulièrement au Maroc, et devient en 1926 Présidente du Comité central des Dames de la Croix-Rouge française. Ce registre humanitaire justifie que la Grand' Croix de la Légion d'honneur soit enfin attribuée en 1997 à une femme, Geneviève De Gaulle-Anthonioz. Si, depuis les années 2000, chaque promotion respecte la parité, la multiplication de ces nominations – 336 à celle du 1<sup>er</sup> janvier 2018 – et leur vulgarisation ont vidé, en

partie, la Légion d'honneur de sa grandeur originelle et donc de son exceptionnalité.

La relation étroite entre le combat et la virilité affecte aussi les hommages rendus à l'armée de l'ombre. Alors qu'elle compta en ses rangs pourtant nombre de femmes, indispensables à sa victoire, quelques chiffres accusent du peu de reconnaissance de la patrie envers elles : elles sont six (Berty Albrecht, Maria Hackin, Simone Michel-Lévy, Marcelle Henry – toutes quatre à titre posthume –, Emilienne Moreau, Laure Diebold) à devenir « compagnons de la Libération », pour s'être comme les 1 024 hommes récompensés en 1946, « signalées d'une manière exceptionnelle dans l'œuvre de libération de la France et de son empire ».

Ce déficit mémoriel séculaire n'est nullement compensé par l'inscription de femmes célèbres dans le paysage urbain, dominé par la figure de Jeanne d'Arc. La statuomanie étatique ou municipale de la Troisième République, comme celle de la présidence mitterrandienne, se satisfait de la multiplication des allégories féminines. Jusqu'au <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle, Paris se contente de peu : aux statues des reines, notamment érigées dans le jardin du Luxembourg à partir de 1843, elle ajoute celles de George Sand, de Sarah Bernhardt (1844-1923) ou celle de la comtesse de Ségur (1799-1874). En 2005, quarante auteures partent à la découverte de Paris au nom des femmes : elle se résume à une petite centaine de voies sur les 6 000 que compte la ville. Avec ses 2 % de rues dédiées à des femmes, la province ne se démarque pas de la capitale ; elle s'en distingue cependant par l'exhumation de gloires locales, souvent peu ou pas connues nationalement, telle la poétesse bretonne Marie-Paule Salonne (1902-1947) à laquelle Plancoët, comme Morlaix, Quimper, Saint-Brieuc, a attribué une rue, tandis que sa mère la

féministe Marie Le Gac-Salonne (1878-1974) attend toujours la sienne. Mais ces traces de femmes – plaque sur leur maison natale, nom de rue, d'établissements scolaires, médicaux, culturels – expriment-elles vraiment un remord d'avoir négligé pareilles ancêtres ou bien sont-elles une récupération de leur prestige méconnu pour en auréoler la cité, la sortir de l'anonymat, voire y attirer le tourisme ?

Quoi qu'il en soit, dénoncer ne permet pas de comprendre le processus qui a permis comme l'écrit élégamment l'historienne Michelle Perrot qu'« au théâtre de la mémoire, les femmes soient ombre légère ». Car, si on sait que l'histoire a durant des siècles été écrite par et pour des hommes, empêcher que les noms de femmes, saluées en leur temps, ne passent à la postérité relève d'une stratégie à l'efficacité immédiate et pérenne. C'est précisément à isoler ce mécanisme permanent d'invisibilisation des femmes auquel cet ouvrage veut s'attacher, à travers des vies de femmes, gommées, oubliées, auxquelles il voudrait redonner chair et paroles. Il ambitionne de découvrir les modes d'évitement pour les déconstruire, les déconstruire pour rendre inefficace ce gommage de l'être-femme, dans son exceptionnalité comme dans sa banalité.

À traquer un objet, souvent un autre s'impose : à identifier cet effacement mémoriel de l'exceptionnalité, on en vient à cerner les conditions de son émergence. On s'étonne de constater l'absence fréquente de la figure masculine auprès de nos héroïnes : s'il est banal, de dire que derrière un grand homme agit, invisible, une femme, la proposition inverse ne peut être généralisée. Certes, certaines ont pu compter sur des appuis masculins : celui d'un père, surtout en l'absence d'un fils porteur de ses espoirs d'ascension sociale ou de renommée ; le plus souvent d'abord réticent à voir sa fille bafouer les règles du genre, il

cède devant son obstination à réaliser ses desseins, souvent convaincu de sa valeur. C'est aussi l'attitude qu'adoptent même des époux, peu conformes au modèle marital d'alors. Mais encouragements et soutiens financiers familiaux ne sont pas le lot commun de ces jeunes filles ambitieuses : si quelques-unes déplorent la froideur maternelle, la plupart d'entre elles souffre de l'absence paternelle, soit parce qu'elles sont orphelines, soit, le plus souvent, parce qu'enfants illégitimes, elles ont été délaissées par leur géniteur. Ce dernier constat contraint à une interrogation pour le moins incongrue : la bâtardise, si lourde à porter autrefois, serait-elle un aiguillon pour sortir des voies balisées et emprunter les chemins escarpés de l'épanouissement personnel ? À une réponse ferme et définitive, on préférera deux hypothèses, sans antinomie : d'une part, l'abandon masculin, privant fréquemment la famille monoparentale de ressources décentes, peut déclencher, dès l'enfance, un sentiment de révolte et la volonté d'échapper à son milieu, de ne pas vivre la même existence, solitaire et souvent misérable, que sa mère ; d'autre part, le manque d'autorité masculine dominatrice au foyer, rendant inaudibles les interdits genrés, ouvre grand le champ des possibles. Bien sûr, il est d'autres motivations, d'autres conditions pour marcher vers l'exceptionnalité, à commencer par la force de caractère et de talents peu ordinaires, ce sont ces configurations multiples que ces portraits de femmes exceptionnelles invitent à découvrir...